

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MELON DU HAUT-POITOU

Vendredi 22 mars 2024 9h -12h30 – Salle de Réunion Mirebeau



Présents : Philippe DELAFOND, Carole LETURCK, Anthony BEAUSSE, Julien GODET, Magaly FRUCHON, Camille RAIMBAULT, Alexandre HENAULT, Tony THIBAUT, Antoine FRANCHINEAU, François RONDELEUX, Laurent CHEVALIER, Michelle et Jean Pierre MERIGEAUD, Chantal ROYER, Chantal et Jean Pierre QUILLET, Claudie et Jean-Michel LEBLANC, Jean Paul BRANDET, Didier DUPUIS, Pierre BADIN.

Excusés : Martine GIRARD, Arnaud COURTIN, Robert FRANCHINEAU, Christian RONDELEUX, Sébastien BOURRY, Gilles BOTREL, Richard BURGAUD, Frédéric TASSIN, Bernard GALENNE, Brigitte BONNET (AANA), Guillaume GERMAIN (ADIV), Alain PICHON (Conseil Dept 86), Hélène BROYER-JULIEN, Clémence GROLIERE (Région Nouvelle Aquitaine), Jean Pierre PRADEL (DDT86), Virginie GAROT (INAO), Laurent FIDELE(INAO), Christian GUILBARD (ANEFA), Isabelle DEVANT (CA37), Dominique PIERRE (CA86), Philippe TABARIN (CA86), Jacques GIRARDIN (DDT), Delphine GUEROUT (Certipaq), MLaure MARIAU (B2M), Khadija ZEGHLOUL (ANEFA)

Ordre du jour :

1^{ère} partie : AG Ordinaire du Syndicat.

- Lecture du compte rendu de la précédente Assemblée Générale
- Rapport financier 2023
- Budget et actions 2024
- Validation de la communication 2024
- Renouvellement des administrateurs
- Bilan du Séminaire et avancées des pôles
- Choix des variétés à mettre en essai en 2024

2^{ème} partie : Poursuite de l'AG du syndicat en présence des académiciens et des invités

- Bilan de campagne 2023
- Rapport d'activités 2023 : Contrôles qualité.
- Actions 2023 et projets 2024
- Questions diverses
- Rapport moral
- Approbation des comptes, du rapport moral et quitus aux administrateurs

I. Assemblée Générale Ordinaire des Producteurs

1. Rapport financier 2023

Julien Godet accueille les participants de cette assemblée Générale.

Camille lit le Compte rendu de la précédente assemblée Générale.

Carole Leturck, trésorière, présente le compte de résultat 2023, ainsi que le bilan au 31/12/23.

Concernant les charges, on note les éléments suivants :

☞ Les charges de frais de structure sont en baisse par rapport à 2022 (car moins de salaire de Camille absente d'octobre à mi-janvier pour congé maternité).

☞ Les charges Certification sont supérieures à 2022, les frais de d'INAO étant supérieurs à 2022.

☞ Les charges Qualité, sont légèrement inférieures par rapport à 2022, comprenant une diminution des heures sur les essais.

☞ Finalement les charges de promotion légèrement inférieures à l'année 2022. Nous avons été présents à Madrid Fruit Attraction, des animations commerciales le cubage d'un camion + l'action d'affichage dans les gares, ainsi que les RS avec un partenariat avec le jambon de Bayonne.

☞ Les frais « autres » sont importants car le séminaire 2023 fait en décembre et n'est pas financé par le FEADER.

Du côté des produits, on retrouve :

☞ Les cotisations des adhérents, réglées quasi en totalité (- Cotisations BOURRY, réglée en fev 2024)

☞ Les cotisations INAO, qui correspondent à celles appelées sur le tonnage 2022, payées en 2023,

☞ Le remboursement des essais par les semenciers,

☞ Les subventions de la Région NA et le FEADER.

☞ Le remboursement par les adhérents des abonnements, des repas, et des animations commerciales

Le Compte de Résultat fait apparaître un bénéfice de 2650.90€.

A la lecture du bilan, il apparaît que les capitaux propres du Syndicat représentaient 49494€ sur un total d'actif de 72640 €. La situation financière du Syndicat est saine.

Camille présente le budget prévisionnel 2024, côté Recettes, les cotisations des producteurs sont basées sur environ 1200ha, égal à 2023. Nous comptons également la participation financière des semenciers pour la mise en place des essais du HP est estimée à 17220€ (avec 41 variétés à 420€HT par variété).

Du côté des charges, les frais de structure et de l'IGP sont en hausse par rapport en 2023, avec une augmentation des frais de carburant et de frais de déplacement, retour du salaire à temps plein+ location de voiture sur une plus longue durée.

Les Frais de qualité et d'IGP vont rester stables car 3 essais de plateformes sont mis en place cette année comme en 2023, mais on compte une augmentation de frais de personnel.

Enfin, le volet Promotion et Communication est en forte hausse avec de nouvelles actions de communication, affiches dans les gares, prise en charge des réseaux sociaux, RP, davantage d'animations commerciales, la participation au salon de Madrid.

2. Actions 2024 et Dossier FEADER 2024

Un dossier de subvention FEADER a été envoyé à la Région Nouvelle Aquitaine pour les actions 2024 pour un montant de 60821.64€, 42575.48€ de financement FEADER et 18246.5€ d'autofinancement par le syndicat.

Ce dernier comprend le lancement de campagne, les animations commerciales, les RS+ RP+ les insertions d'encarts publicitaires, l'affichage d'affiches dans les gares et le salon de Madrid.

FEADER 2024	70%	30% autofinancement	total
Lancement campagne	924	396	1320
Animations en GMS	14350	6150	20500
RS	8421	3609	12030
Business France - Salon Madrid	5288,5	2266,5	7555
Frais annexes Salon Madrid	437,36	187,44	624,8
Achat espace presse	3562,888	1526,952	5089,84
gares	9591,4	4110,6	13702
	42575,148	18246,492	60821,64

Le dossier de subvention FEADER a un plafond de 150 000€ et un taux de financement de 70%, soit 30% d'autofinancement

Les producteurs réitèrent leur présence à Madrid. C'est une belle vitrine, on est obligés d'y aller.

Nous n'avons pas reçu les subventions 2023, d'un montant de 42400€.

Nous avons donc une trésorerie relativement basse et le Compte de résultat n'est pas représentatif de la situation financière du syndicat.

Julien propose de faire le second appel à cotisations avant l'été, et d'éventuellement faire une demande de court terme pour être plus tranquille en fin d'année.

Potentiellement, Julien propose également d'augmenter les cotisations, qui n'ont pas évolué depuis 25 ans.

Les actions de Communication :

- **Pour le lancement de campagne :**

Location de la salle de la Baie des Champs à Sèvre Anxaumont

Traiteur : Macheteau + plateaux de charcuterie + fromage de la baie des champs.

Intronisation et invitation de la filière Jambon de Bayonne, on attend le retour de mimi Debien.

On tente de pérenniser le partenariat avec la filière Jambon de Bayonne.

Philippe propose l'intronisation d'un youtubeur David Forge qui tient la chaîne Agricole. Nous allons le contacter pour voir s'il peut faire une vidéo sur la production de melon cet été.

Il serait également intéressant d'approcher Edouard Bergeon, réalisateur.

D'autre part, pour changer le format des intronisations, Pierre Badin pourrait remettre la médaille du mérite Agricole à Magaly.

- **Pour l'affichage dans les gares :**

2 Visuels d'affiche à valider parmi ceux proposés :

- Un homme handicapé et une femme valide
- T-shirts bleu blanc rouge
- 2 Slogans : La garantie du goût et de l'énergie et du goût
- Coupe de melons et 2 melons

Les modifications sont apportées et les affiches sont envoyées pour validation juridique au service des gares.

Les producteurs souhaitent également avoir des affiches, 2 formats sont proposés. Format A1 (59x84) et A2 (42x59)

- **Pour les encarts magazines :**

Le visuel avec le sportif a été choisi. Publication sur le trimestriel FLD avril mai juin et dans les cahiers melons Végétale en Juin.

- **Pour l'agence de communication :**

Après étude du devis, toutes les actions sont validées, RS + jeu concours + shooting photo + vidéo recettes +RP

Les photos du shooting seront utilisées pour 5 ans.

Julien propose un jeu concours en partenariat avec le zoo de Doué la Fontaine.

D'autre part, on tente de pérenniser le partenariat avec la filière Jambon de Bayonne également au travers des jeux concours.

3. Election du bureau

Sont renouvelables : Martine Girard, Carole Leturck, Arnaud Courtin

Anthony Beausse propose sa candidature au conseil d'administration. Martine Girard a présenté sa démission.

Résultats du vote : 9 votes exprimés

Dépouillement :

- Anthony Beausse 9 votes
- Carole Leturck, 9 votes
- Arnaud Courtin 9 votes

. Le Conseil d'Administration permettra l'élection du bureau.

4. Cahier des Charges et Points de Contrôle / Contrôle externe Certipaq

9 producteurs contrôlés sur 12 ; 0 écarts producteurs relevés
Bon fonctionnement de l'ensemble de l'ODG. Audit du syndicat satisfaisant.
1 écart relevé pour l'ODG: Manque d'enregistrement des données suivantes :

Points de vigilance : vus en 2023

- Calibre 600g à 1750g
- Nouvelle variétés sélectionnées avant fin Octobre → envoi INAO
- Analyse reliquats azotés / parcelle : max 150unités/ha
- FAU collectés max 4 mois après fin de saison
- Irrigation : fournir aide à la décision
- Agréage : fermeté au pénétromètre : valide entre 1 et 7 kg/cm²
- Nouveau logo + IGP

Validation des nouveaux points de contrôle du CDC : En 2024

- **Sur Audit Variété en juin :**
 - Date de Semis
 - Greffage ou non
 - Vérif des ITK
 - Transport du champ en station en tracteur
- **Sur Contrôle Qualité en saison:**
 - Irrigation de l'ilot
 - Récolte manuelle
 - Certificat alimentarité des alvéoles
 - Réclamations consommateurs récentes

Pour le certificat d'alimentarité des alvéoles, Camille demande à Tout pour le fruit et à Dispac d'envoyer le certificat à tous les producteurs.

5. Essais HP 2023

Camille présente le tableau synthétisant les différentes propositions faites par les semenciers. Il y a 11 variétés proposées pour le précoce, 13 pour l'essai Bâche et 17 pour le PC, hors témoin. L'ensemble des variétés est donc validé par les producteurs. Les témoins choisis sont Sérafin pour le précoce, Torum pour l'essai Bâche et Arkade pour le PC.

Le prix HT par variété est fixé à 420€ HT.

Un nouveau semenciers, Voltz graines, intègre les essais en 2024 avec la variété BoraBora en Bache et PC.

6. Questions diverses

🕒 Validation de la fiche Procédure PR_MEL_01

La fiche procédure PR_MEL_01 est soumise au vote du groupement.

Certipaq demande la modification de cette fiche d'adhésion à l'OGD.

Désormais lors de la demande d'adhésion au syndicat, un nouvel adhérent doit remplir le contrat. L'ODG lui remet un accusé de réception.

L'ensemble des documents est ensuite envoyé à Certipaq pour habilitation.

Cette procédure est validée par l'ensemble du groupement, ainsi que le nouveau contrat d'adhésion et l'accusé de réception fourni par l'ODG.

II. Suite de l'assemblée générale en présence des invités et académiciens

Julien Godet accueille les invités et académiciens présents et leur souhaite la bienvenue.

1. Bilan de la campagne 2024

Bilan de campagne par Tony :

Printemps 2023 compliqué, avec un planning de plantations incertain, beaucoup de pluie et des terres gorgées d'eau.

La récolte a commencé tôt, fin juin avec des bons prix jusqu'au 25 juillet. La fin juillet a été pluvieuse, jusqu'au 5 août environ. A cette période, les risques de maladie ont fortement augmenté et le commerce était très difficile. Nous avons observé une bonne résilience des melons qui ont cicatrisé sur des attaques de maladie, seule la coque a été touchée et la maladie n'a pas atteint la chair.

Mi-août, le commerce était difficile également car les GMS ont lancé leurs semaines promotionnelles, à bas prix.

Fin de saison début Octobre à mi-octobre pour certains.

La qualité était globalement au rdv. Saison correcte à bonne.

2. Rappel du rapport financier 2023

Carole Leturck présente rapidement le compte de résultat du Syndicat. La situation financière du Syndicat est saine.

Le compte de résultat et le bilan sont approuvés par l'ensemble des adhérents.

3. Rapport d'activités

↳ Analyse sensorielle :

Camille présente les objectifs de l'analyse sensorielle, et rappelle rapidement le protocole mis en place.

Concernant les témoins, le positionnement d'un témoin en début de séance pour l'étalonnage et du second en aveugle au milieu des autres variétés testées a été mis en place et l'ensemble de nos variétés confirme sa place sur notre liste officielle, avec de bons résultats. Cela confirme que le travail effectué en séance et le choix de nos témoins sont de qualité.

Cette année, nous avons pu réaliser 11 séances du 29 juin au 12 septembre.

- Sur les 9 variétés testées en nombre suffisant, 8 obtiennent des résultats satisfaisants cette année, et devront être testées une seconde année pour éventuellement être inscrite sur la liste des variétés IGP.
- Les variétés qui sont ressorties des essais variétaux n'ont pas toutes été testées sur cet aspect-là. Certaines d'entre elles seront remises en place en 2024 et seront testées en analyse sensorielle.
- 2 variétés entrent sur la liste des variétés IGP Melon du Haut-Poitou 2023 : Belcanto et Adagio, (Arabesk étant en attente de validation par le GEVES)
- 5 variétés en sortent: Artorius, Gustabel, Khorum, Oberus et Kadenza

Toutes les autres variétés testées ne sont pas conformes ou bien n'ont pas été suffisamment dégustées pour permettre leur validation.

La parole est donnée aux Académiciens afin qu'ils nous donnent leur avis sur les différents les séances d'analyse sensorielle.

Les académiciens ont trouvé cette saison de dégustation globalement satisfaisante. Les premières séances, les melons n'étaient pas bons, mais dès la mi-juillet la qualité était de nouveau au RDV. Les taux de sucres étaient très élevés. Les séances se sont clôturées début septembre car tous les nouveaux numéros d'essais avaient été testés.

Les académiciens soulèvent la problématique de la fermeté et de la notation de celle-ci dans la grille.

Avant un melon trop ferme avait une note élevée, qui remontait la moyenne globale alors que la fermeté était trop élevée.

Cette année, la fermeté des melons va être mesurée au pénétromètre obtenir une mesure métrique.

Dans la grille de notation : sera noté « le ressenti de fermeté », ainsi un melon trop ferme ou trop mou pourront avoir des notes basses, et ainsi baisser la moyenne générale du melon en question.

Les producteurs ont eu davantage de remontrances de la part des GMS pour melons trop souples que melons trop fermes.

↳ Contrôles Qualités et Audits externe (Certipaq) :

Camille Raimbault présente la synthèse des contrôles qualités réalisés pour la campagne 2023. Elle rappelle que le nombre de contrôles est lié à la surface variétale IGP plantée. En 2023, il y avait 50 contrôles prévus, qui ont tous été effectués.

Sur l'ensemble des échantillons, la qualité était présente, avec de bons taux de sucre et de belles couleurs de chair. 1 lot a présenté un IR < 12° Brix.

La moyenne des taux de sucre est de 16.21°Brix, avec un minimum de 11.8 et un maximum de 19.

Les arômes sont bien présents, et généralement accompagnés d'une belle couleur de chair.

Camille Raimbault présente maintenant la synthèse des 10 audits réalisés par Avicert en 2023. Elle révèle un bon fonctionnement de l'ODG et de la certification.

Bon fonctionnement de l'ensemble de l'ODG. L'audit du Syndicat est satisfaisant.

Attention à l'avenir, avec le nouveau plan de contrôle mis en place, les producteurs devront bien préparer leurs audits. Les membres de certipaq vont accentuer leurs contrôles sur les nouveaux points du PC.

Il y aura aussi un contrôle inopiné, vraiment inopiné, (10% de contrôles inopinés) donc 1 producteur sur les 12. Ce contrôle sera fait dans les meilleures conditions possibles, à un horaire favorable.

L'INAO accepte que du caractère inopiné du contrôle, le contrôle ne soit pas complet. Le but est d'en faire le maximum, sans dépasser la durée d'un contrôle habituel.

4. Activité 2023

- ① Domaine des Varinelles (07/03)
- ① 25 ans IGP jambon de Bayonne (06/04)
- ① Lancement de Campagne (22/6)
- ① Anjou Vélo Vintage (30/06)
- ① Sanxay (12-14/08)

- ① Montamusic (25/08)
- ① Foire au melon de Vendevre (30/08)
- ① Salon de Madrid (4-6/10)

5. Activités 2024

- ① Lancement de Campagne : 20 juin
- ① Anjou Vélo Vintage 28 au 29 juin
- ① Sanxay 10/12/14 Aout La Bohème Giacomo Puccini
- Didier propose que les melons soient mis en vente dans les 2 épiceries à proximité de Sancerre car l'academie n'est pas autorisée à vendre des melons lors des soirées Lyriques.
 - ① Montamusic 23/24 aout ou 30/21 aout, date à confirmer
 - ① Foire au melon de Vendevre (30/08), la 50ème
 - ① Salon de Madrid (8-10/10)

Jean Pierre nous fait part d'une foire aux melons à Oiron le samedi 20 juillet, à voir si nous participons avec l'Académie, pour quelles missions.

Questions d'actualité

Tony informe les académiciens qu'en raison de l'absence de Camille cet hiver, aucune rencontre n'a été effectuée, mais que nous allons tenter de faire une sortie producteurs/académie à l'Automne.

Philippe remercie les les membres de l'académie pour leur présence et leur dévouement à la qualité du melon du Haut Poitou. Il informe que maintenant, les semenciers recherchent cette notoriété IGP sur leurs variétés.

Dans le contexte national melon actuel, avec la course aux volumes dans le sud-est et sud-ouest de la France, il est facile de perdre en qualité gustative pour devenir concurrentiel sur les prix. Le groupement d'experts en analyse sensorielle est un groupement unique, nous sommes les seuls à fonctionner comme cela. Cela nous permet d'éviter cette dérive vers que qualité moindre et nous permet de rester focus sur nos objectifs de qualité organoleptiques.

Tony fait part de la soirée du 27 novembre 23, au cours de laquelle Roger Gil à fait la dédicace de son ouvrage, le cerveau Gastronome. C'était une belle soirée, dans la continuité de la soirée à la Hune en 2016, soirée d'échange sur la neurogastronomie entre Joël Robuchon, et Roger Gil.

Tony nous fait également part du décès de Lionel Levesque, académicien. Une couronne de fleur de la part de l'académie a été livrée sur le lieu de cérémonie.

L'ordre du jour étant terminé, cette Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat est close.

**Julien GODET,
Président du Syndicat de Producteurs de Melons du Haut
Poitou**

